

# LONGUEVILLE

POLITIQUE ■ Conseil municipal

## Harmonisation refusée

**Jeudi 4 juillet, pour Philippe Fortin, maire de Longueville, il était important de délibérer sans tarder sur deux sujets soumis par le Conseil communautaire du Provinois.**

Accord sur le mode de calcul de la représentation des communes, applicable en 2014 et harmonisation des compétences entre la Gerbe et le Provinois, suite à leur fusion, voilà les deux sujets soumis aux élus longuevillois concernant le fonctionnement de la nouvelle CC du Provinois.

Le mode de représentation, calculé par tranches de 700 habitants, n'a soulevé aucune objection. Longueville sera donc représentée par trois délégués au Conseil communautaire du Provinois. Le nombre étant ramené de 82 à 71 délégués, dont 18 pour Provins.

### Incompréhension

L'harmonisation des compétences entre les deux



**Le fossé non médiéval, protecteur de la ZAC des Cas Rouges**

CC du Provinois et de la Gerbe qui résulte par une refonte des statuts de la nouvelle CC, n'a pas été approuvée par le conseil municipal. Philippe Fortin ne comprend pas l'urgence à traiter ce dossier. Demander au conseil communautaire et ensuite aux conseils municipaux de se positionner sans avoir pu en mesurer au préalable l'incidence sur les transferts de charge, ne lui paraît pas raisonnable. Plusieurs compétences de la Gerbe n'auront plus voix au chapitre communautaire : voirie d'in-

térêt communal, SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), transport à la demande (TAD Taxi), maisons de santé pluridisciplinaires de Chenoise et de Longueville, école Multisports de la Gerbe. L'ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) sera limité aux seuls centres de Chenoise, Longueville et Provins.

### Fossé

La commune s'évertue à protéger l'accès à la ZAC des Cas Rouges, régulièrement investie par les cara-

vanes des gens du voyage. Si la zone est la propriété de la CC du Provinois, c'est bien les Longuevillois qui règlent la note des dégradations, ramassage de déchets, piratages du réseau d'eau potable ou d'électricité. Pour en restreindre l'accès, plusieurs solutions ont été tentées sans réel succès. La dernière en date, un fossé creusé entre les établissements Moriette et la zac, serait-elle les prémices d'une future installation fortifiée à l'image des remparts de Provins ?